

La poura drola

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA POURA DROLA

L'ETAI 'na fèmallà qu'avai mau verfi, la pouira Grelietta. Peinsà-vo vâi assebin quinna croûte tehance l'avai z'u dein sa via. Ah! n'avai pas ètà fète su onna bouna pllianèta. Vo ne porrai pas devenâ cein que lâi ètâi arrevâ? Bailli-vo lè cliâ? L'avai perdu son père et sa mère? L'è veré, tot cein, mâ l'avai z'u tot parâi on outro malheu. Que l'ètai? Eh bin, lo vo dio, ne vu pas vo fère dzoûre et dzaucâ pe grand teimps. L'avai z'u ein trâi z'an trâi basquelion! Oi, trâi batard se vo voliâi, que ma fâi la pouira Grelietta ein ètâi tota motsetta. L'è bin tristo portant, dâi z'affère dinse. Bon Dieu t'i possibillio! Pouira Grelietta! Trâi ein trâi z'an! On paô pas bin mè.

Dan, la pouira Grelietta ètâi setâie dein son ottô, tota caduqua ein s'ètsâodeint lè pî, quand passe onna dama d'on Comité qu'on lâi desâi lo relèvement de la moralité et que vint dèvesâ avoué li on momeint et s'ètsâodâ assebin por cein qu'on ètâi dein lo mâi de dèceimbro, quatro ôi cinq dzo aprî tsalande et que lo bounan arrevâ ao galop.

La dama coumeince adan à lâi fère on prîdzo po lâi dere de sè bin conduire, que l'ètai épouâirâo de fère dinse, et patati et patata que, ma fâi, la pouira Grelietta pliorâve quemet on riô. Adan la dama lâi dit dinse:

— N'è-te pas, eh bin! ora vo voliâi bin vo conduire et ne pas tant refère de cliâu basquelion. Djurâ-mè que stisse l'è lo derrâi.

— Eh bin, vâ, so repond la pouira Grelietta ein segoteint, vo djuro que clique l'è lo derrâi, l'è lo derrâi... po sti an.

• MARG A LOUIS.

Eloge funèbre. — Relevé, il y a quelques mois, dans un article nécrologique:

« ... La mort est venue le faucher à trente ans à peine, en pleine force et sans que rien prévoyât une fin si prématurée. En ces temps si difficiles où l'agriculture manque de bras, cette perte est doublement sensible et ne sera pas de sitôt remplacée... »

L'ART AUX CHAMPS

C'EST donc aujourd'hui, samedi 1^{er} juillet, à 2 heures, la première d'*Orphée*, au Théâtre du Jorat, à Mézières.

Cette première revêtira un caractère tout spécial de solennité par le fait de la présence de M. Ruchet, président de la Confédération, des représentants des autorités, et de notabilités artistiques et littéraires de la Suisse et de l'étranger.

La seconde représentation, demain dimanche, 2 juillet, à 2 heures, tombant sur l'anniversaire de Gluck (né le 2 juillet 1714, à Weidenwang, Bavière), sera une fête à la mémoire du grand maître classique.

Rappelons que les représentations ont lieu aux dates suivantes:

1. Samedi, 1^{er} juillet, 2 h. après-midi. — 2. Dimanche, 2 juillet, 2 h. après-midi. — 3. Jeudi, 6 juillet, 6 1/2 h. soir. — 4. Samedi, 8 juillet, 2 h. après-midi. — 5. Dimanche, 9 juillet, 2 h. après-midi. — 6. Mardi, 14 juillet, 6 1/2 h. soir. — 7. Jeudi, 13 juillet, 6 1/2 h. soir. — 8. Samedi, 15 juillet, 2 h. après-midi. — 9. Dimanche, 16 juillet, 2 h. après-midi. — 10. Mardi, 18 juillet, 6 1/2 h. soir.

On sait avec quelle perfection artistique a été monté le chef-d'œuvre de Gluck et que l'interprétation en sera irréprochable.

Ajoutons que le comité n'a pas pourvu avec un moindre souci de la satisfaction du public, à la partie matérielle, si l'on peut ainsi dire. Par les soins de MM. de Kœnel, receveur, et H. Michoud, ancien restaurateur, ont été installés, en d'excellentes conditions, un restaurant, une crèmerie et une buvette, de façon à ce que tous les publics, tous les goûts et toutes les bourses puissent être satisfaits.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Dire ou faire.



Tout le monde a dit et fait un nombre plus ou moins considérable de bêtises en sa vie. Ne pas en convenir, serait en dire une de plus.

Qui fera le dénombrement des « gaffes », manque-à-touche et impairs commis dans une seule vie d'homme? Qui saura jamais toutes les erreurs, les incorrections et les maladresses dont il s'est rendu inconsciemment coupable? A quel chiffre imposant ascenderait ce total représentatif de la bêtise humaine??

Des bêtises qu'on fait et de celles qu'on dit, lesquelles ont le plus de gravité? Cette question a été maintes fois discutée.

« Les paroles volent », enseigne la sagesse des nations, et plus d'un déduira de cette affirmation — quelque peu hasardée, car il y a des paroles qui restent, et c'est en général celles-là même qu'on voudrait voir s'envoler — la conclusion que dire des sottises est infiniment moins grave qu'en faire.

Est-ce bien sûr? L'observation des faits semblerait plutôt prouver le contraire:

Un général loyal et brave « comme son épée » fut appelé un jour à faire partie d'une combinaison ministérielle. Plein de bonnes résolutions, il prend possession de son portefeuille.

Ce qu'il fit, je ne saurais vous le dire. Beaucoup de choses excellentes, sans doute, puisqu'on n'en parla pas, car chacun sait qu'on ne cite guère que les sottises de ceux qui sont au pouvoir.

On peut donc admettre que le général ne fit pas de bêtises. Malheureusement, il en dit: La première fois qu'il se trouva un député pour lui poser une question, le général s'en fut à la tribune et répondit à son interpellateur de façon si satisfaisante qu'il fut renversé séance tenante... et le gouvernement avec.

Moralité:

Si ce brave général, au lieu de dire des bêtises, s'était, comme ses collègues, contenté d'en faire, le ministère serait encore debout très probablement.

BERT-NET.

La Suisse inconnue. — Ce n'est pas de celle de Victor Tissot qu'il s'agit.

Dans un des contes publiés par le *Journal*, de Paris, nous relevons le passage que voici: ...

« Les hasards d'un même hôtel me mirent en relations avec l'homme, que j'avais à peine entrevu à Paris, et bientôt ces relations se resserrèrent quand, par suite d'un curieux concours de circonstances, nous nous retrouvâmes à nouveau dans le même hôtel d'une ville de Suisse perdue au sommet des Alpes.

« C'était dans le canton de Berne, au val d'Anniviers... »

POUR LES VAUDOIS ET LEURS AMIS

ON sait les services précieux qu'ont rendus et rendent encore aux personnes curieuses des choses de notre passé, les dictionnaires historiques de Levade et de Martignier et de Crousaz. Publiés en 1824 et 1867, ces ouvrages sont aujourd'hui introuvables. Le *Supplément* de M. Favey n'existe lui-même plus en librairie. En entreprenant donc la publication d'un nouveau *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud* et en confiant cet important travail à un historien de la valeur de M. Eug. Mottaz, les éditeurs F. Rouge et Cie, à Lausanne, ont eu une inspiration particulièrement heureuse.

Les premières pages de cette œuvre viennent de paraître. Elles montrent que, loin d'être une simple reproduction des ouvrages précédents, le dictionnaire de M. Mottaz ne fait à ceux-ci que des emprunts relativement minimes. L'auteur et ses colla-

borateurs — dont plusieurs, entre parenthèse, sont aussi des collaborateurs du *Conteur vaudois* — ont tiré parti des nombreuses découvertes archéologiques faites depuis un quart de siècle, et, à côté des notices consacrées aux villes, aux villages, aux châteaux, ont fait d'une quantité de choses de la vie vaudoise l'objet d'articles d'un haut intérêt. C'est ainsi que la première livraison renferme des pages, reproduites en partie plus haut, sur les *Almanachs*; d'autres sur l'*Agriculture* dans notre pays, depuis les premiers âges jusqu'à ce jour; d'autres encore sur l'*Architecture*, etc.

Nous assistons, depuis un certain temps, à un réveil réjouissant de l'intérêt du public pour tout ce qui touche à l'histoire de notre pays, aussi sommes-nous persuadés que, plus que d'autres encore, les lecteurs du *Conteur* feront un chaleureux accueil à ce monument élevé en l'honneur de la patrie vaudoise.

L'ouvrage formera deux volumes grand in-8° d'environ 900 pages chacun, imprimés en deux colonnes sur beau papier garanti sans pâte de bois. Quant à l'exécution typographique, elle ne laissera rien à désirer: un caractère neuf, bien lisible et assez gros a été choisi.

La publication comprendra un maximum de 18 fascicules de 96 pages chacun, qui paraîtront par intervalles de trois à quatre mois.

Le prix de chaque fascicule de l'édition ordinaire sera de fr. 2.50 pour les souscripteurs à l'ouvrage complet.

Remarque importante: dans le cas où le nombre des fascicules dépasserait les 18 prévus, les souscripteurs recevront gratuitement la suite. Il n'y a donc aucune surprise à craindre quant au coût de l'ouvrage.

Accord parfait. — Quelques jours avant la fête de la cuisinière, son bon ami vient lui rendre visite.

— Eh! bien, ma chère, lui demande-t-il en lui donnant un bécot, qu'est-ce que tu voudrais pour ta fête?

— Pour ma fête? Oh! rien, rien du tout, je t'assure.

Alors, le bon ami, entre deux baisers:

— C'est étonnant comme nos idées se rencontrent.

Five o'clock. — Chacun sait que cela est de l'anglais et signifie *cinq heures* ou, si vous aimez mieux: *lunch de cinq heures de l'après-midi*.

Chez nous c'est tout simplement les « thés » qui, à 5 heures ou avant, réunissent nos dames chez l'une ou l'autre d'entre elles ou à la crémèrie et où l'on papote beaucoup, en sirotant force tasses de thé, en croquant moult brioches.

Et les « petits messieurs » ne dédaignent pas ces thés-flirt où « ça n'a l'air de rien »

Qui donc a inventé ces lunches de la cinquième heure?

Un auteur, à qui nous laissons toute la responsabilité de son assertion, a dit que le « five o'clock » a été inventé par une femme qui, craignant de s'arrondir, coquette avec son estomac. Elle l'amuse sans le contenter et le bourre de gâteaux entre 5 et 7 heures, afin de lui refuser du rosbif entre 7 et 8 heures.

Patakès. — Hier, je rencontre mon ami Z, qui manie le patakès avec maestria.

Comment q'ça vit? Comment q'ça va?

Ça va mieux, merci, j'avais pris froid, mais je me suis mis un « signapinse » qui m'a fait du bien; j'ai pu aller voir les « aréoplânes » et j'ai même obtenu « un orthographe » de Taddéoli, puis la « calvacade » qui passait juste devant le « prébistère » de mon frère. Il y avait de jolies filles, mais celle qui représentait la reine s'était mise sur la tête un collier « d'hémorroïdes » qui lui allait très mal; c'était du reste un vrai « laidredon » et je ne comprends pas qu'on l'aie « soigie ».

C. B.